

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DES COSTILS – COMMUNES DES PIEUX ET DE BENOISTVILLE – ANNONCE DE LA RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION LE 17 MAI À 18h00

Temps important pour le futur du territoire des Pieux, la Communauté d'agglomération du Cotentin (CaC) organise une réunion publique d'information sur le projet d'extension et d'aménagement de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) des Costils sur les communes de Les Pieux et de Benoistville.

Lors de cette rencontre ouverte à tout public, le projet d'extension de la ZAE, sur une surface de 20 ha environ, et de réaménagement de la zone existante sera présenté. Les grandes étapes du processus de réalisation et le calendrier opérationnel seront également déclinés.

L'extension de la ZAE devrait permettre l'implantation d'entreprises sur 4.4 hectares de terrains d'activités tertiaires et commerciales, 4.2 hectares de terrains d'activités artisanales, 5.9 hectares de terrains d'activités industrielles, et 6.2 hectares d'activités maraîchères et environnementales.

Cette future zone, s'inscrivant dans un ensemble paysager qualitatif, sera desservie par deux nouveaux carrefours giratoires ; le premier sur la RD 650 et le second sur la RD 23.

La circulation dans la zone sera organisée par un maillage de voiries qui permettront également les circulations piétonnes et cyclistes en toute sécurité. Le but recherché par la CaC est de continuer de ressentir l'ancien paysage dans la future extension de la ZAE. Pour ce faire, un maximum de haies bocagères existantes sera conservé pour structurer les voiries et les limites parcellaires.

La réunion publique se tiendra le jeudi 17 mai 2018 à 18h00 à la salle polyvalente Paul Nicolle, 3 place Saint-Clair, Les Pieux.

Pour plus d'informations :
Jean-Michel Barada
Directeur Ingénierie et Bâtiments
Centre Technique Communautaire
3 allée de la Fosse – 50340 Les Pieux au
02.33.08.23.00

